



FEUILLE DE ROUTE

2026

INTRODUCTION

Le GPV Rive Droite est un groupement d'intérêt public qui agit depuis plus de 20 ans aux côtés des villes de Bassens, Lormont, Cenon, Floirac et de Bordeaux Métropole pour l'amélioration du cadre de vie, le développement de l'économie et des emplois ainsi que la transition écologique.

Les missions et les actions du GPV Rive Droite s'inscrivent dans les politiques publiques nationales et locales et, en premier lieu, dans le cadre de la Politique de la Ville.

L'égalité des droits et des chances, la justice sociale et l'intégration des quartiers prioritaires à la dynamique métropolitaine sont au cœur du projet du GPV.

PERSPECTIVE 2027-2032

L'année 2026 sera marquée par un travail de bilan du projet 2021-2026 et de co-construction avec nos membres et partenaires du projet 2027-2032.

Le bilan 2021-26 sera présenté en CA en décembre 2025

Le projet 2027-2032 sera débattu en CA en juin 2026 et voté en septembre 2026
Bilan et projet seront adressés pour avis à la Préfecture en juin 2026

MOBILITÉS

Schéma des mobilités métropolitain 2020-2030

› Suivi de la mise en œuvre de ce schéma et coordination à l'échelle du GPV, si besoin, de démarches partenariales d'amélioration des mobilités

- * **Transports en commun (DSP 2023-2030)** : TRAM découplage ligne A (A/E), BEX mise en service ligne H

- * **Mobilités actives** : plan Vélo 3 et 1^{er} plan Marche

- * **Boulevards du 21^{ème} siècle** : étude du devenir des boulevards Rive Droite

- * **Stationnement** : promotion d'une stratégie de développement des P+R extra-rocade

HABITAT - ESPACE PUBLIC

Renouvellement urbain

› **Suivi et conseil stratégique sur la mise en œuvre des 5 ORU** pour répondre aux enjeux de qualité urbaine, de transition écologique du patrimoine social et des espaces publics, de mixité sociale et fonctionnelle, d'urbanisme transitoire et de développement de l'économie circulaire et du réemploi des matériaux du BTP.

Développement urbain

› **Contribution aux outils urbains et fonciers stratégiques**, en lien avec la direction générale de l'aménagement de BM : les portes métropolitaines, mise à jour du PLU, identification des fonciers stratégiques et des modalités d'intervention pour garantir une réelle mixité fonctionnelle et le maintien de l'activité productive sur la Rive Droite, suivi de la consommation foncière sur le territoire GPV au regard des enjeux du ZAN, adaptation aux risques et vulnérabilités (inondation, érosion et mouvement de terrain, feu...).

Seconde peau du parc des Coteaux

› **Poursuite de l'étude** visant à identifier et construire une armature de fraîcheur (trame verte et bleue) en continuité et complémentarité du parc des Coteaux, à travers l'aménagement d'espaces publics structurants répondant aux enjeux de résilience, de rafraîchissement, d'usages et de qualité du cadre de vie.

Urbanisme résilient et territoire bas-carbone

› **Animation de la démarche partenariale autour des chartes d'urbanisme résilient** (pacte GPV mis à jour en 2024) en lien avec les services communaux et métropolitains.

› **Suivi des démarches transversales métropolitaines** : armature de fraîcheur et métropole rafraîchissante, 1 million d'arbres, étude de vulnérabilité.

› **Suivi du programme national « Engagés pour la qualité du logement de demain ».**

RÉ-AMÉNAGEMENT ÉCONOMIQUE

Renouvellement urbain de zones d'activités économiques

› **Pilotage d'études de renouvellement urbain**

- * **Jean Zay - Cenon** : suivi du passage en phase opérationnelle (plan guide validé en décembre 2023).

- * **La Gardette - Lormont** : suivi du passage en phase opérationnelle (plan guide validé en juin 2025).

- * **Lot. Vieille Cure - Cenon** : finalisation de l'étude et passage en phase opérationnelle.

Aménagement des secteurs économiques d'intérêt métropolitain

› **Suivi et contribution aux réflexions et études d'aménagement**

- * **Lissandre - Lormont/Cenon** : suivi du plan guide piloté par La Fab.

- * **Quai Carriet - Lormont** : suivi du plan guide piloté par La Fab.

- * **Parc Actif 2 Carriet - Lormont** : suivi du plan guide piloté par BM

Équipe mobilisée : Romain VIAULT, Maxime DERRIEN, contribution Mathilde Verger, Oriane Hommet

EMPLOI - ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Emploi

- › **Renforcement de l'interconnaissance et des coopérations entre partenaires** : création d'outils et d'instances avec un rôle d'appui aux acteurs locaux (ex. pitchs des partenaires, groupes de travail thématiques).
- › **Développement de « l'aller-vers » les habitants des QPV** pour une meilleure connaissance du droit commun et des dispositifs mis en place localement : contribution à des évènements, implication dans les travaux du comité local pour l'emploi (CLPE), co-animation de l'axe Emploi du contrat de ville.
- › **Déploiement du projet « LEVIER » dans le cadre de l'appel à projet FSE+ Innovation sociale** : démarche pour lever les freins accumulés à l'emploi par les personnes résidant en QPV par un suivi coordonné et des actions innovantes avec les acteurs qui les accompagnent.
- › **Mise en place d'actions en lien avec les entreprises du territoire (recrutement, découverte métiers)** : connaissance de l'économie locale, appui à la prospection, actions en lien avec les métiers industriels, partenariat avec les Cités éducatives.

Entrepreneuriat dans les QPV – CitésLab Rive Droite

- › **Détection des porteurs de projet** : accueil sur RDV dans les quartiers des 4 villes chaque semaine, mobilisation des relais de communication et d'information, des médiateurs et des travailleurs sociaux, participation et co-construction d'événements et d'actions d'aller-vers avec les acteurs locaux et les partenaires.
- › **Accueil, préparation et orientation des porteurs de projet** : diagnostic personnalisé, accompagnement concret et progressif combinant ateliers pratiques (gestion, numérique, financement...) et outils simples et accessibles. Orientation vers les structures de l'écosystème entrepreneurial selon besoins identifiés. Et suivi régulier des parcours (groupe WhatsApp et contacts directs) pour sécuriser chaque étape.
- › **Valorisation et mesure** : animations d'une communauté locale d'entrepreneurs des QPV favorisant rencontres, réseautage et partage d'expériences (événements, témoignages, supports de com'). Suivi rigoureux des indicateurs d'impact en lien avec le dispositif BPI.

Coopérations économiques et ESS

- › **Appui aux acteurs économiques locaux et de l'ESS pour l'émergence de projets innovants répondant à des besoins non couverts**, prioritairement dans le cadre du Projet Alimentaire Territoriale (voir page 5) et du développement de l'économie circulaire et du réemploi dans l'aménagement et la construction (voir ci-dessous).
- › **Activation et dynamisation des pieds d'immeuble**, en lien avec les villes du GPV et les bailleurs sociaux :
 - * **Suivi des acteurs de l'AMI (2025) portant sur des premiers locaux**
 - * **Réalisation et diffusion d'une boîte à outils** pour une meilleure occupation des locaux.
- › **Suivi du développement de l'Espace Numérique Mallarmé à Cenon** visant au développement d'une offre d'accompagnement et de formation numérique à destination des salariés du territoire et d'une offre d'inclusion numérique pour les personnes éloignées de l'emploi.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE - RÉEMPLOI DES MATERIAUX DU BTP

- › **Contribution à la stratégie métropolitaine** sur l'économie circulaire et le réemploi dans l'aménagement et la construction (charte d'engagement signée le 28 août 2025).
- › **Suivi des diagnostics-ressources réalisés par Néo-Eco (BE associé au GPV) sur 15 opérations pilotes** (MOA Aquitanis, BM, Mesolia, EPF NA), coordination des retours d'expérience et recherche de nouvelles opérations.
- › **Encouragement des synergies ressources/besoins en matériaux de réemploi entre opérations du territoire** par la mise en lien des MOA et la co-animation d'ateliers techniques auprès des acteurs du territoire.
- › **Accompagnement des réseaux professionnels, des entreprises et des filières du territoire** : architectes, paysagistes, artisans (dans le cadre de l'OIM Arc rive droite et du partenariat avec la CMA Nouvelle Aquitaine), entreprises, centres de formation... Et création d'outils de facilitation (1^{re} publication guide juridique fin 2025)
- › **Appui au développement d'outils de valorisation des matériaux** de réemploi (plateformes physiques de stockage/reconditionnement et outils numériques) et d'éco-matériaux (catalogues, fiches-techniques) en lien avec la direction générale des Territoires et la direction des Bâtiments de BM.
- › **Appui au développement de supports de formation et d'insertion** pour la valorisation des déchets du BTP issus des chantiers des ORU du territoire.

Équipe mobilisée : Anne CAMELATO, Bezawit TESFU, Sebastian CAPIETTO, Oriane HOMMET, contribution Romain VIAULT et Maxime DERRIEN

Accusé de réception en préfecture 033-243300316-20260130-lmc1115296-DE-1-1 Date de télétransmission : 06/02/2026 Date de réception préfecture : 06/02/2026 Publié le : 06/02/2026

PARC DES COTEAUX / PANORAMAS

Animation du parcLAB, instance de gouvernance du parc des Coteaux

Organisation de temps d'échanges et de rencontres en salle ou sur le terrain, thématiques ou générales, ouvertes aux techniciens, aux responsables de services, aux élus, aux partenaires.

Gestion écologique (plan de gestion écologique du parc des Coteaux validé en 2017)

› Pilotage et mise en œuvre des actions intercommunales

- * **Études** : Évaluation des relevés faune-flore depuis 2017. **Stratégie de résilience** du parc des Coteaux (stage 2026). **Régénération des boisements** (un chantier par ville). **Démarches de science participative** Propage et Florilège.

- * **Pâturage itinérant** : arrivée de Gautier FOUQUET nouveau berger (déc 2025), plan de pâturage, gestion du troupeau, organisation de 2 transhumances et de la tonte festives, animations scolaires et grand public.

- * **Formation maître-jardinier** : bilan session 3, recensement des besoins, lancement 4^{ème} session si besoin.

› Suivi des actions communales inscrites au plan de gestion du parc des Coteaux.

› Suivi des actions portées par Bordeaux Métropole : 1M d'arbres, SESAME, biodiver'Cité, zones de quiétude...

› Suivi de la mise en œuvre du plan de gestion écologique de la résidence Beausite (Domofrance).

Gestion des usages (plan de gestion des usages du parc des Coteaux validé en 2024)

› Pilotage et mise en œuvre des actions intercommunales

- * **Règlement du parc des Coteaux** : conception d'un espaces-ressources avec des éléments textuels et visuels variés pour permettre aux villes et partenaires de communiquer sur le règlement. En 2026, production de vidéos pédagogiques sur l'érosion, le hors-sentier, la mise en défens.

- * **Manifestations de portée intercommunale** : suivi des demandes d'organisation avec les villes concernées

- * **Usages sportifs** : conception et mise à disposition des villes d'un kit graphique de balisage des parcours intraparcs, suivi avec BM du balisage des parcours interparcs (intégrés à l'offre BM On Pist), proposition d'un prototype de panneau d'entrée de parcs (parcours sportifs, règlement).

› Suivi des actions communales : Mise en défens préalables. Aménagements et balisage des parcours sportifs. Amélioration des parcours CO et test d'un logiciel de réservation des parcours pour les scolaires... Intégration du règlement par arrêté et diffusion du règlement.

Médiation environnementale

› Conception, mise en œuvre et promotion d'un programme d'animations visant à valoriser les actions des villes et du GPV en faveur de la préservation du parc des Coteaux, à sensibiliser le public à la biodiversité et à son rôle en tant qu'usager dans la préservation des milieux.

› Travail avec l'Éducation Nationale : phase de test avec 1 ou 2 lycées de la Rive Droite pour travailler à une charte environnement et sport de nature et sur une ou deux aires éducatives.

Panoramas, projet artistique et culturel : biennale Nuit Verte et Atelier Nomade

› Installation de l'équipe à Bassens lieu de la prochaine Nuit Verte (25 septembre 2027). Prise de contact avec les acteurs du territoire, repérages, mise en place de partenariats, co-construction du programme de médiation (mise en œuvre à partir de janvier 2027).

› Préparation du programme artistique : rencontres, repérages.... Lancement d'une résidence artistique

› Contribution aux réseaux culturels et artistiques régionaux

Équipe mobilisée : Mathilde VERGER, Gautier FOUQUET (arrivée déc 2025), Annabelle EYBOULET, Claire THIRIET

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Labelisé niveau 2 (2024-2029)

Développement d'activités économiques agricoles

› Suivi et accompagnement des projets retenus (AMI 2022) : l'Atelier des Coteaux et les Jardins Garonnais. Suivi de la première session de formation « agent de production légumière » par le CREDER au Canon.

› Forage sur le foncier de Bassens, lancement d'un AMI et viabilisation du site.

Accompagnement à la transition de la restauration collective publique

- › Poursuite du cycle de formation « Restaurateurs du goût » à destination des agents de service des restaurants scolaires, en lien avec le CNFPT.
- › Co-construction de la feuille de route intercommunale des Villes-membres du SIREC.
- › Coordination du partenariat entre producteurs du territoire et responsables des cuisines sur la commande de légumes et fruits bio et locaux, en lien avec des acteurs de la transformation.
- › Suivi de la mise en œuvre du tri et de la valorisation des déchets alimentaires par les villes de Bassens, Lormont, Cenon et Floirac. Suivi de la micro-plateforme de compostage de Floirac.
- › Appui au développement d'un outil de transformation alimentaire (Projet Recol'Terra)

Mise en œuvre d'actions de sensibilisation et d'accessibilité alimentaire

- › Sensibilisation à la nutrition auprès des bénéficiaires et des bénévoles des épiceries sociales ou solidaires et des structures d'aide alimentaire, en parallèle des distributions.
- › Mise en œuvre d'une coordination des épiceries solidaires et structures de l'aide alimentaire pour répondre ensemble à leurs problématiques communes (logistique, locaux, crise du bénévolat, etc.).
- › Poursuite de la mise en œuvre du projet *Paysages Nourriciers* : recensement et plantation d'espèces nourricières dans l'espace public et privé (bailleurs) pour favoriser le glanage solidaire, accompagnement des jardins collectifs existants et en projet.

Recherche et partenariats

- › Coordination et suivi des actions partenariales inscrites dans le volet « Quartiers Fertiles » de l'ANRU.
- › Contribution aux réseaux locaux : membre du comité technique partenarial du Conseil Agricole et Alimentaire de Bordeaux Métropole, de l'InterPAT girondin, du réseau des PAT/DAT de PQNA.
- › Poursuite de la thèse CIFRE de la cheffe de projet Recherche-Action.
- › Mise en œuvre d'un suivi évaluatif de l'impact des actions du PAT.

Équipe mobilisée : Anne CASENAVE, Nadège VANDERBECKEN, Sebastian CAPIETTO, contribution Mathilde VERGER

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ORGANISATIONS (RSO)

Le GPV met en œuvre depuis 2022 un plan d'action RSO en vue de limiter son bilan carbone et d'augmenter l'impact social et sociétal de ses actions. Visiter notre centre de pilotage RSO : <https://urlz.fr/jsl5>

- › Suite au bilan carbone réalisé en 2025, en 2026 bilan du plan d'action et perspectives 2027-2032

Et toujours : privilégier les modes de déplacement actifs ou collectifs, réduire nos impressions, nos déchets, privilégier les circuits-courts /le bio /le local, privilégier le réemploi ou les matériaux recyclés, rendre nos espaces accueillants et agréables, favoriser le dialogue et le partage des compétences en interne, préserver la qualité des temps d'équipe, participer à des événements, colloques, forums... pour partager nos expériences, diffuser nos actualités et rendre compréhensible notre action, être à l'écoute de nos partenaires, favoriser les échanges avec l'enseignement supérieur et la recherche...

COMMUNICATION

- › Le GPV communique principalement à destination des membres du groupement, de ses partenaires de terrain et financiers, des acteurs du territoire et des professionnels du développement territorial. Pour ce faire, il dispose principalement des outils suivants : site internet, infolettre (4 à 7 par an), page LinkedIn, vœux.
- › Les missions panoramas et parc des Coteaux s'adressant à un public large disposent de moyens propres : site internet (panoramas), infolettre et réseaux sociaux (facebook et instagram), affiches, flyers...
- › Pour les autres missions et notamment les missions ayant une action de proximité dans les QPV (type CitésLab), le GPV s'appuie sur les services communication des villes, de BM et des bailleurs pour diffuser les informations.
- › Des outils spécifiques sont développés selon les besoins des projets (publications, panneaux, reportages)

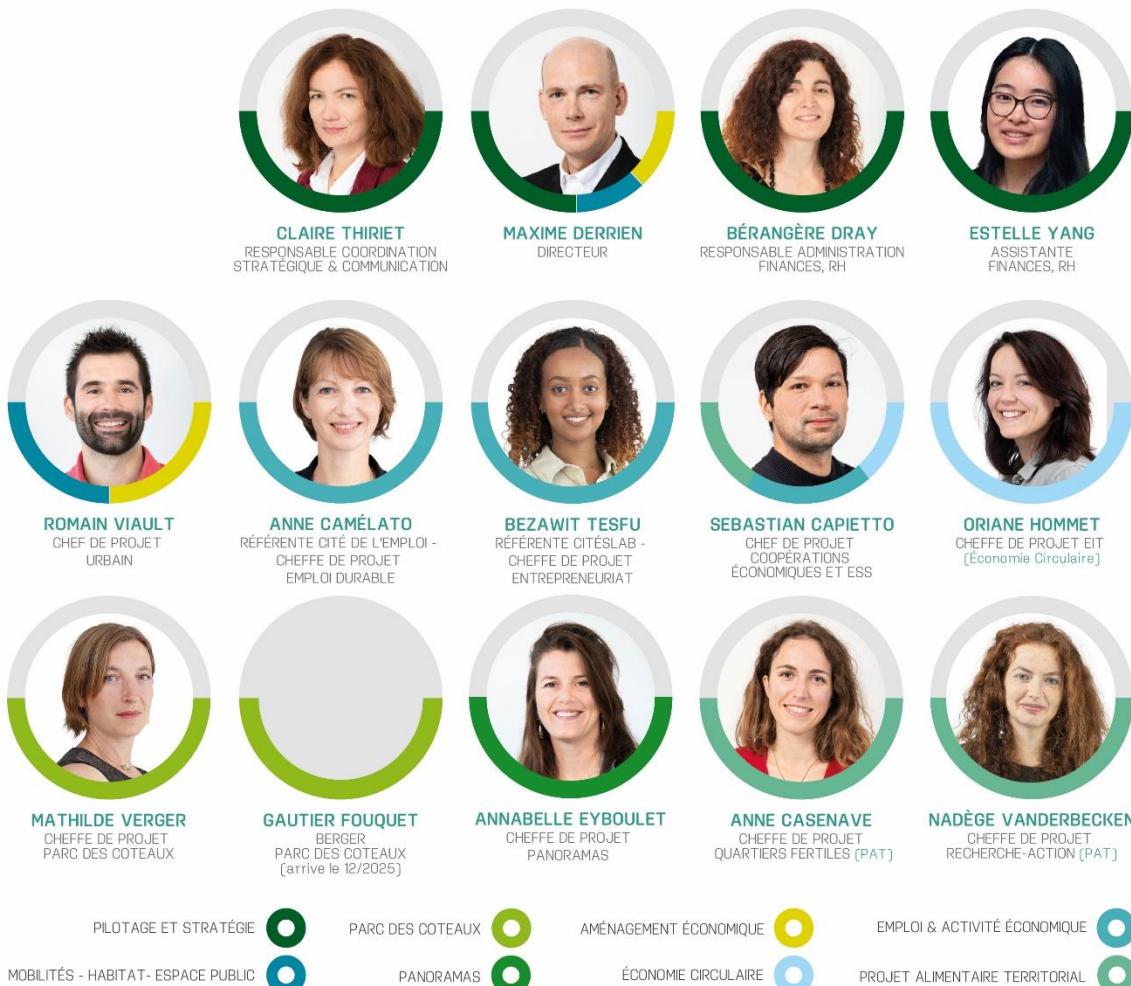
Équipe mobilisée : Claire THIRIET, Annabelle EYBOULET et contribution équipe GPV

Pour suivre l'actualité du GPV, abonnez-vous à notre infolettre !

<https://www.gpvivedroite.fr/newsletter/>

Accusé de réception en préfecture
033-243300316-20260130-lmc1115296-DE-1-1
Date de télétransmission : 06/02/2026
Date de réception préfecture : 06/02/2026
Publié le : 06/02/2026

L'ÉQUIPE DU GPV RIVE DROITE



Nous contacter par email : prenom.nom@gpvivedroite.fr
sauf pour Bezawit Tesfu : cites.lab@gpvivedroite.fr



www.gpvivedroite.fr

résidence Beausite
bâtiment B0
rue Marcel Paul
33150 CENON

+
05 56 40 24 24 /
contact@gpvivedroite.fr